

QUESTION ORALE DE M. FOURNY À M. NOLLET, MINISTRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA FONCTION PUBLIQUE, SUR « LE DÉVELOPPEMENT DE LA VOITURE ÉLECTRIQUE EN RÉGION WALLONNE »

Mme la Présidente. - L'ordre du jour appelle la question orale de M. Fourny à M. Nollet, Ministre du Développement durable et de la Fonction publique, sur « le développement de la voiture électrique en Région wallonne ».

La parole est à M. Fourny pour poser sa question.

M. Fourny (cdH). - Madame la Présidente, Monsieur le Ministre, chers collègues, je reviens avec mes voitures électriques. Nous avons eu l'occasion de faire le point voici un mois sur l'état du parc wallon au niveau de l'administration puisque vous aviez lancé cette initiative de voir le SPW pourvu de véhicules électriques. Le bilan, à mi-mandat, est de constater que nous avons, au sein de l'administration wallonne, 12 voitures qui ont fait l'objet d'un achat récent et elles sont déjà mises en service.

Cette volonté de pourvoir les communes, provinces et administrations de véhicules électriques a été annoncée en début de législature. Votre collègue, le Ministre M. Henry, Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du territoire et de la Mobilité, a dégagé par ailleurs 1,9 million d'euros pour aider 80 communes à acquérir des véhicules électriques. Je viens vers vous maintenant pour faire le point puisque nous l'avons fait pour le SPW vis-à-vis des communes, à savoir quels types de véhicules ont été achetés. S'agit-il de voitures, de vélos ? Si oui, quel nombre ? Et de voir également si ont été mises en place dans la foulée des bornes électriques permettant la recharge de ces véhicules électriques.

Je voulais donc faire le point sur la question avec vous en élargissant le champ de vision aux communes et aux provinces.

Mme la Présidente. - La parole est à M. le Ministre Nollet.

M. Nollet, Ministre du Développement durable et de la Fonction publique. - Monsieur le Député, je vais commencer par les subventions octroyées par le Ministre Henry. Ce montant, 84 communes, vous l'avez dit, à ce jour, cinq communes ont décidé de renoncer à la subvention, 34 ont acheté leurs véhicules et introduit tous les justificatifs de dépenses et preuves de paiement pour 61 véhicules, dont 34 utilitaires, 19 vélos, 4 cyclomoteurs et 3 voitures électriques. On tourne donc là autour de 1 733 000 euros, c'est légèrement inférieur au montant de 1,8 million d'euros qui était prévu.

Pour ce qui concerne le ministère, effectivement, les véhicules qui ont été acquis par la Wallonie pourront économiser 15 tonnes de CO₂ grâce à leur alimentation par l'électricité verte. C'est là que c'est intéressant, c'est aussi la boucle qui est effectuée. Non seulement, on va se mouvoir en voitures électriques, mais en plus, on va les recharger à partir de l'électricité qui est fournie et on dépasse largement par notre production, la consommation actuelle d'énergie par les voitures concernées.

C'est une dynamique qu'on va introduire aussi, toute une logique, un peu à la fois, on veut étendre notre capacité en la matière. Mais la dizaine de voitures est utile pour aussi tester les éventuels problèmes et les éventuels inconvénients ou les difficultés qu'il faut pouvoir surmonter avant de pouvoir passer à une phase de généralisation en la matière. Je pense qu'avec cela, j'ai été le plus précis possible d'une expérience qui est déjà en cours. J'ai eu l'occasion de tester moi-même les voitures le jour de leur arrivée. Je peux donc vous dire qu'elles sont là et le cahier des charges est maintenant à disposition de toutes les communes qui souhaitent aller au-delà et en bénéficier aux mêmes conditions que la Wallonie.

Mme la Présidente. - La parole est à M. Fourny.

M. Fourny (cdH). - Je remercie M. le Ministre pour toutes les réponses apportées.